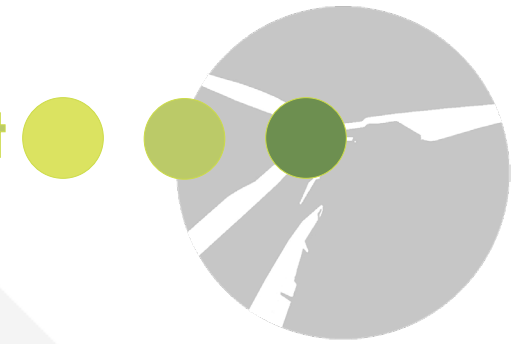




PM 1 - Depuis la place verte de Sequehart



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



parc de Beurevoir +
projet du Vieux Chêne

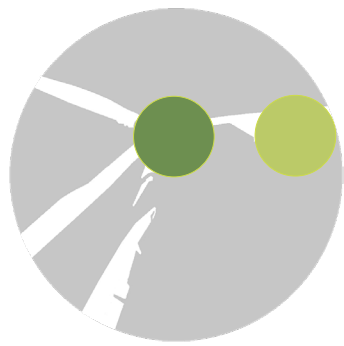
E1

E2/E4

E3

E7

projet des Colzas



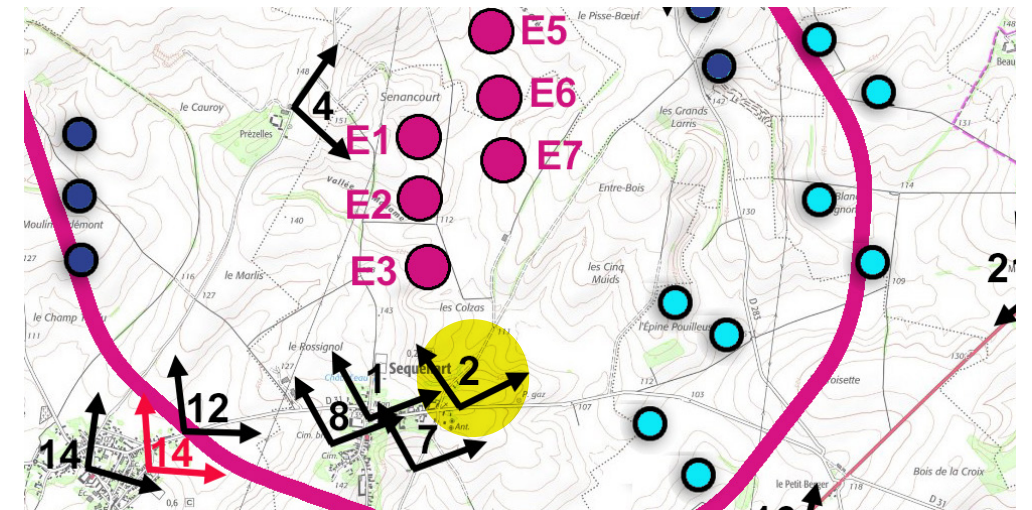
PM 2 - Depuis la D31 en sortie est de Sequehart

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Sequehart fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg s'organise sur deux axes et montre une organisation du bâti de type village-rue avec peu de dents creuses. Le bourg est en grande partie protégé par une ceinture arborée et bocagère. Sequehart est implanté sur un bombement du plateau tout comme le projet. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce deuxième point de vue est pris en sortie est du bourg le long de la D31.

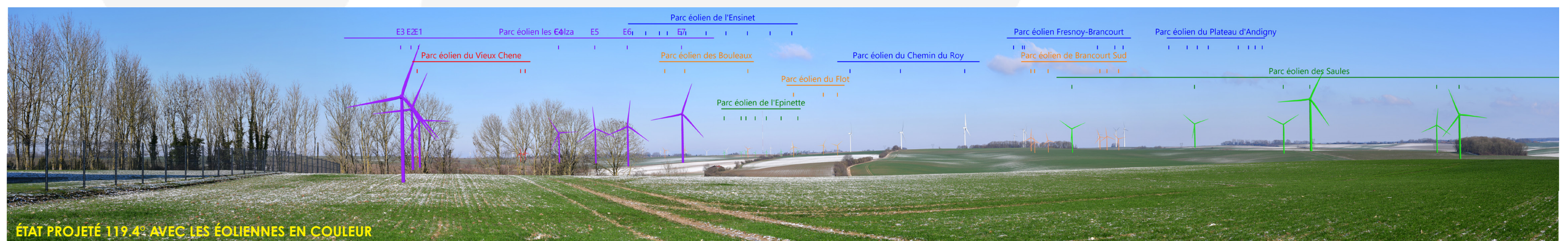
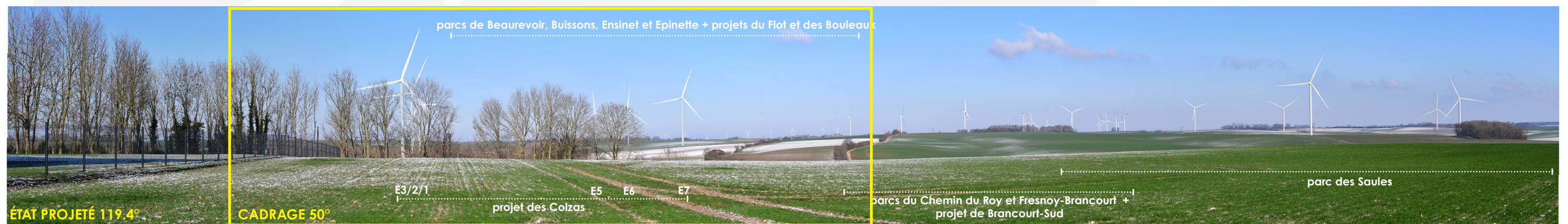
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est partiellement visible et les éoliennes les plus proches sont atténuées par une présence arborée qui limite la prégnance visuelle. Des covisibilités directes s'opèrent avec les parcs de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy et potentiellement avec les différents projets en instruction sur le périmètre proche.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Modéré au regard de la perception partielle du projet et de l'absence de prégnance de celui-ci. Pas de phénomène de saturation constaté (plusieurs parcs visibles mais présence de filtres visuels divers).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 119.4°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.86 KM (E3)



ÉTAT PROJETÉ 119.4° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

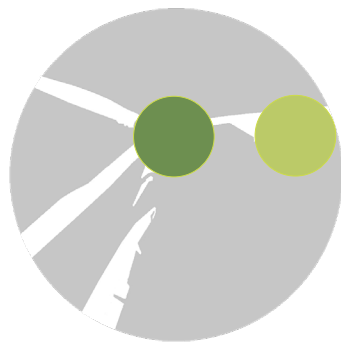


PM 2 - Depuis la D31 en sortie est de Sequehart



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





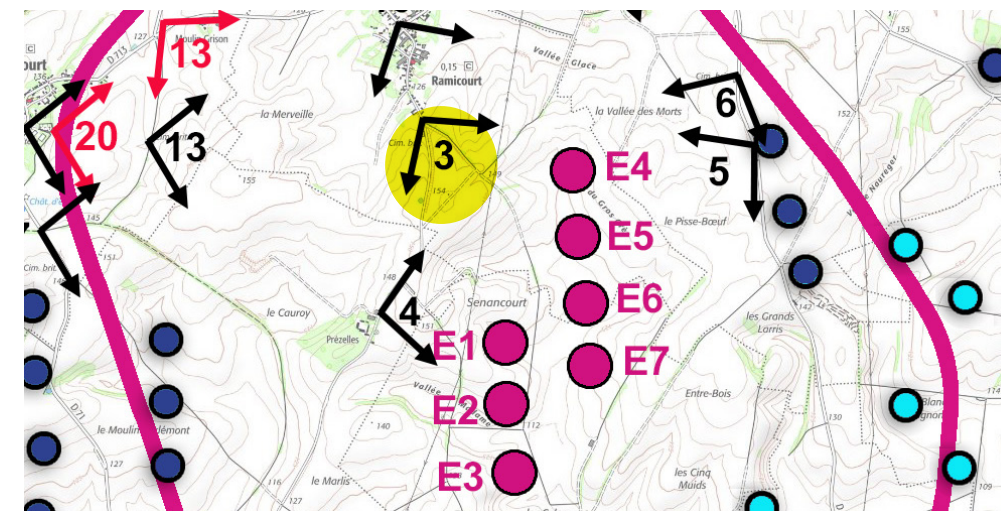
PM 3 - En sortie sud de Ramicourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Ramicourt fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg est légèrement enclavé dans une dépression topographique qui le protège. De plus, on peut noter qu'il est en grande partie cerné par une ceinture arborée et bocagère. Le territoire se trouvant dans un secteur de lignes de front de la première guerre, il compte des cimetières militaires comme sur la frange sud de Ramicourt. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce premier point de vue est pris en sortie sud du bourg à proximité du cimetière britannique.

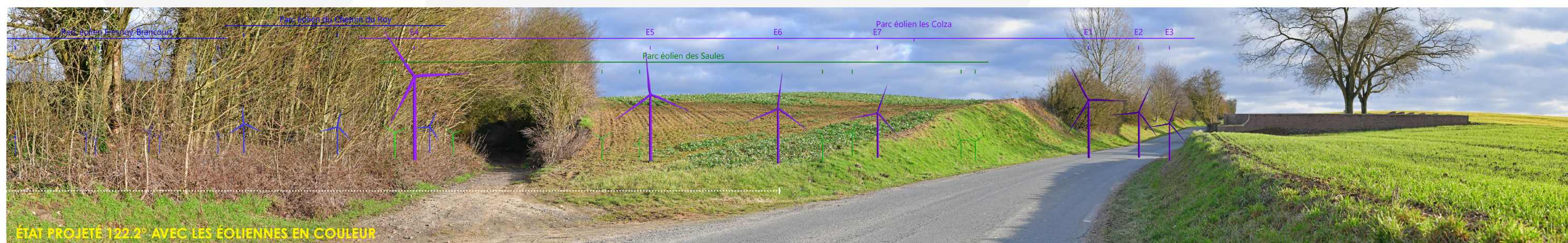
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est très partiellement visible (quelques pales) car la route est bordée de talus et végétation atténuant les vues. Il n'est pas constaté de covisibilité avec d'autres parcs.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard de la perception des quelques pales. Pas de phénomène de saturation constaté (quelques pales visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 122.2°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.87 KM (E4)





PM 3 - En sortie sud de Ramicourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





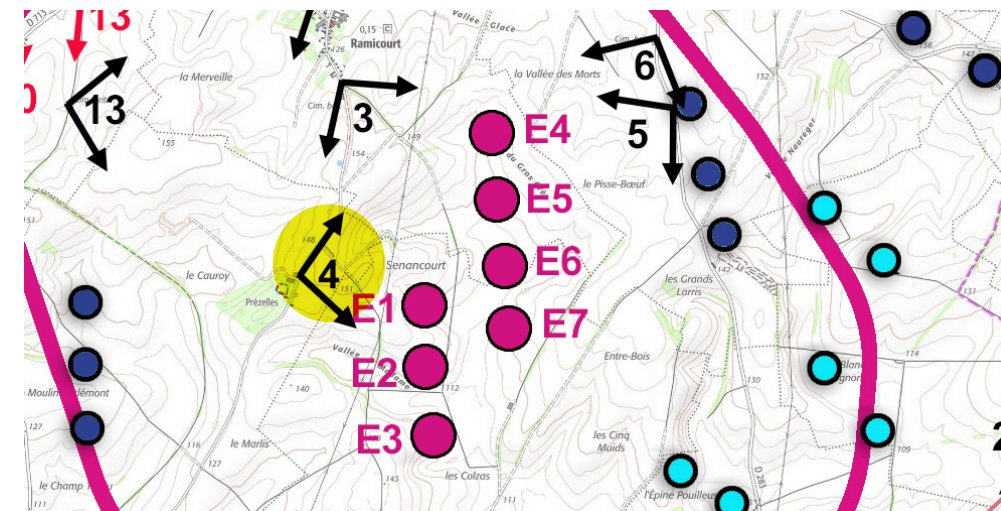
PM 4 - Prézelles

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Prézelles est la zone d'habitat la plus proche du projet. Composée de quelques bâtiments, elle est en grande partie protégée par un écrin arboré et une haie à l'est. Toutefois, on peut noter deux zones d'habitat isolées. A l'ouest de la voie communale les bâtiments qui sont en prise directe avec le projet sont des dépendances et non l'habitation principale qui est en partie protégée par le cordon arboré. A l'est de la voie communale, une habitation se trouve en prise directe avec le projet. Le point de vue est pris au nord du corps de ferme.

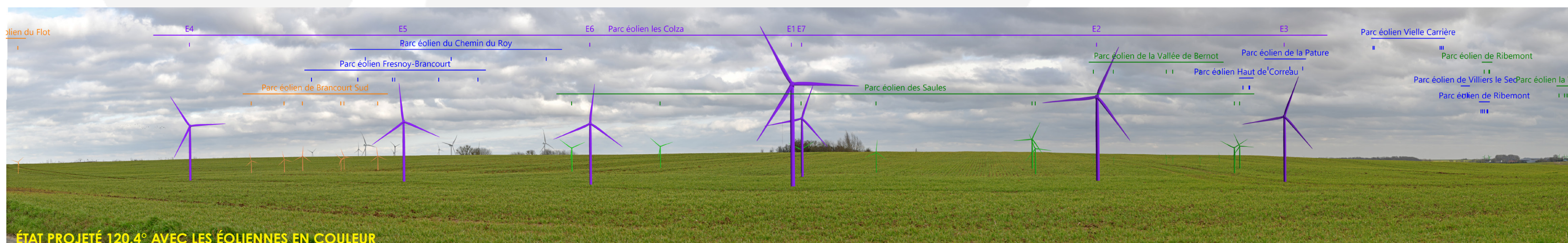
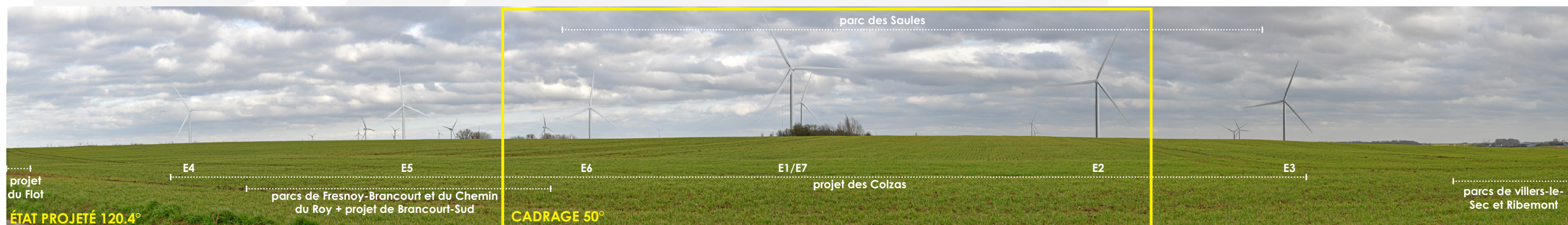
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge en avant-plan du panorama et se trouve en partie masqué par les ondulations du relief. Au regard de la photo-aérienne (page suivante), on peut dire que le corps de ferme ne devrait pas être trop impacté par le projet des Colzas. En revanche, ce dernier va opérer une prégnance sur l'habitation à l'est. Des covisibilités directes s'opèrent avec les parcs des Saules, de Fresnoy-Brancourt et du Chemin du Roy, ainsi qu'avec des parcs éloignés au nord.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Modéré à faible pour le corps de ferme à l'ouest et fort pour la maison à l'est. Des phénomènes de saturation se font sentir auxquels le projet participe de par sa position en avant-plan (voir étude d'encerclement en amont).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.4°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 0.73 KM (E1)

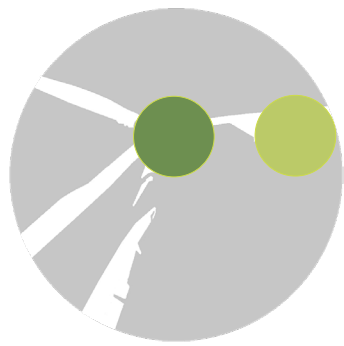




VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 4 - Prézelles



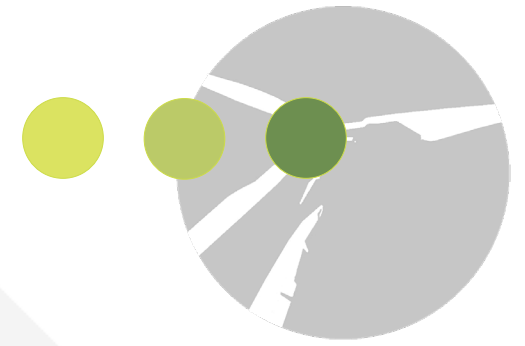


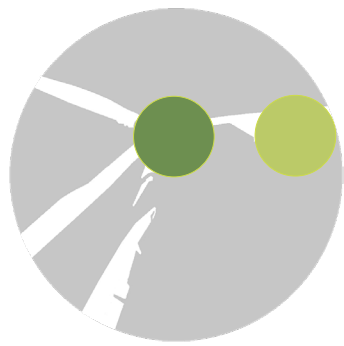
PM 4 - Prézelles

L'ENTIÈRETÉ DU PROJET N'ÉTANT PAS VISIBLE DANS LA VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°, UN PANORAMA PLUS LARGE À 100° EST PRÉSENTÉ CI-CONTRE.
ELLE PERMET D'OFFRIR UNE VUE GLOBALE DU PROJET CORRESPONDANT À UNE VISION DYNAMIQUE ET ADAPTÉE POUR UNE IMPRESSION EN DOUBLE A3 POUR UNE PRÉVISUALISATION IN SITU .



PM 4 - Prézelles





PM 4 - Prézelles



A Vue vers la zone de projet depuis le sud du hameau

En complément du photomontage, les deux pages qui suivent s'attachent à faire un coup de zoom sur le hameau de Prézelles afin d'analyser plus finement la position du bâti au regard des filtres visuels en présence.

1 - Toute la frange sud/sud-ouest est occupée par un boisement dense évitant toute vue vers le contexte éolien dans cette direction

2 - La maison isolée à l'est est la plus en prise avec le projet des Colzas, toutefois, on peut noter que c'est le pignon de la maison qui est tourné vers le projet et non la façade. L'interface avec l'espace agricole est aujourd'hui peu végétalisée. Afin d'apporter une atténuation, le fond de plantation dédié aux riverains du projet décrit dans la partie mesure pourrait ici s'appliquer.

3 - La ferme au nord est de type carré, c'est-à-dire que les façades principales sont tournées vers une cour intérieure et que les ouvertures sont limitées sur les façades tournées vers l'extérieur. De plus, on peut voir que les espaces verts ceinturant le corps de ferme sont suffisamment arborés pour générer un filtre visuel notable.

4 - Le bâti à l'extrémité nord du hameau ne montre pas de filtres visuels en direction du projet, toutefois, il s'agit de dépendances (hangars, zone de dépôt)

En conclusion, les vues les plus prégnantes sont confirmées pour la maison isolée à l'est. En revanche, pour les autres zones d'habitation du hameau, la présence arborée leur offre une protection.





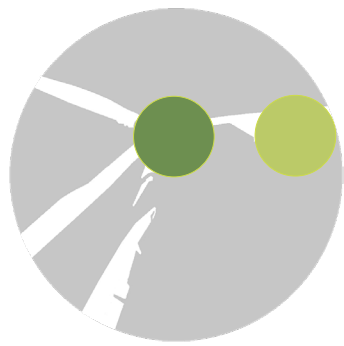
B Vue sur la maison isolée à l'est qui est la plus en prise avec le projet



C Vue sur les abords du corps de ferme



D Vue sur les bâtiments annexes à la ferme au nord du hameau



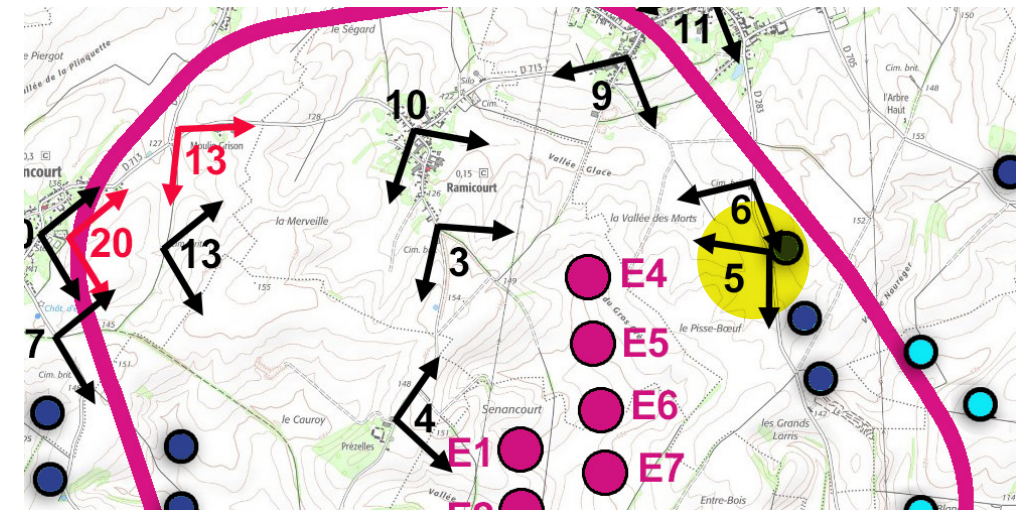
PM 5 - Depuis la D283 au sud de Montbrehain

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Les bourgs du secteur d'étude montre des ceintures arborées et bocagères protectrices, mais sorti de ces zones bâties, le paysage est largement ouvert sur les plateaux agricoles ondulés et le contexte éolien pré-existant. Ces plateaux sont traversés par un large réseau de voies communales reliant les bourgs comme c'est le cas de la D283 qui relie Montbrehain et Fontaine-Uterte.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est clairement visible et se positionne en avant-plan des parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt (repowering). Des covisibilités s'opèrent avec les parcs précités mais le reste du contexte éolien est masqué par les ondulations topographiques du plateau.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

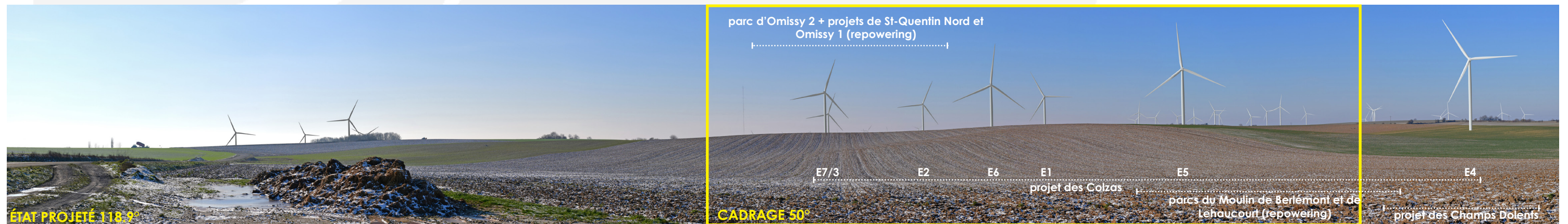
Modéré car il génère une prégnance mais ne se trouve pas en interaction avec des éléments d'intérêt. Des phénomènes de saturation commencent à se faire sentir auxquels le projet participe.



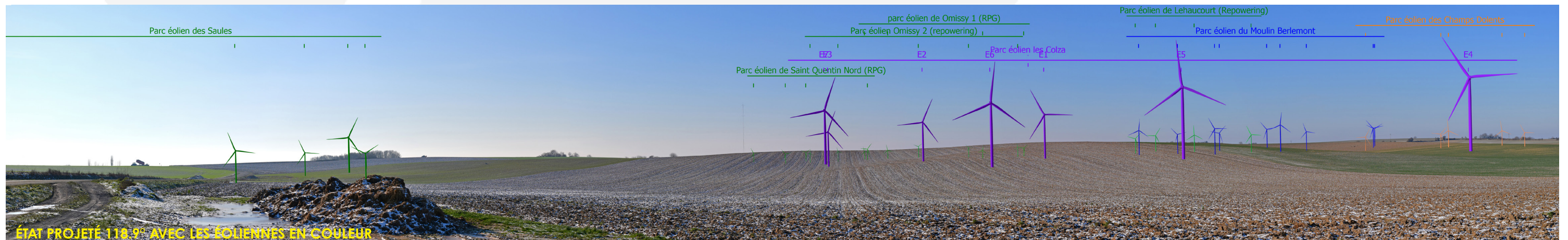
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 118.9°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.01 KM (E4)



ÉTAT INITIAL 118.9°



ÉTAT PROJETÉ 118.9°



ÉTAT PROJETÉ 118.9° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

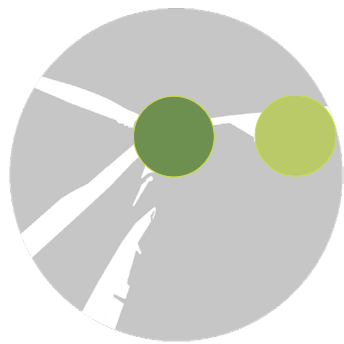


PM 5 - Depuis la D283 au sud de Montbrehain



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





PM 5 - Depuis la D283 au sud de Montbrehain

L'ENTIÈRETÉ DU PROJET N'ÉTANT PAS VISIBLE DANS LA VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°, UN PANORAMA PLUS LARGE À 100° EST PRÉSENTÉ CI-CONTRE.
ELLE PERMET D'OFFRIR UNE VUE GLOBALE DU PROJET CORRESPONDANT À UNE VISION DYNAMIQUE ET ADAPTÉE POUR UNE IMPRESSION EN DOUBLE A3 POUR UNE PRÉVISUALISATION IN SITU .



projet des Saules

parc d'Omissy 2 + projets de St-Quentin Nord
et Omissy 1 (repowering)

E7/3

PM 5 - Depuis la D283 au sud de Montbrehain



parc d'Omissy 2 + projets de St-Quentin Nord
et Omissy 1 (repowering)

E2

E6

E1

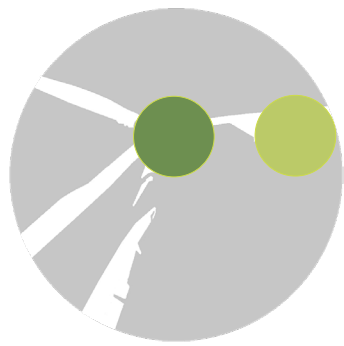
E5

E4

projet des Colzas

parcs du Moulin de Berlémont et Lehaucourt (repowering)

projet des Champs Dolents



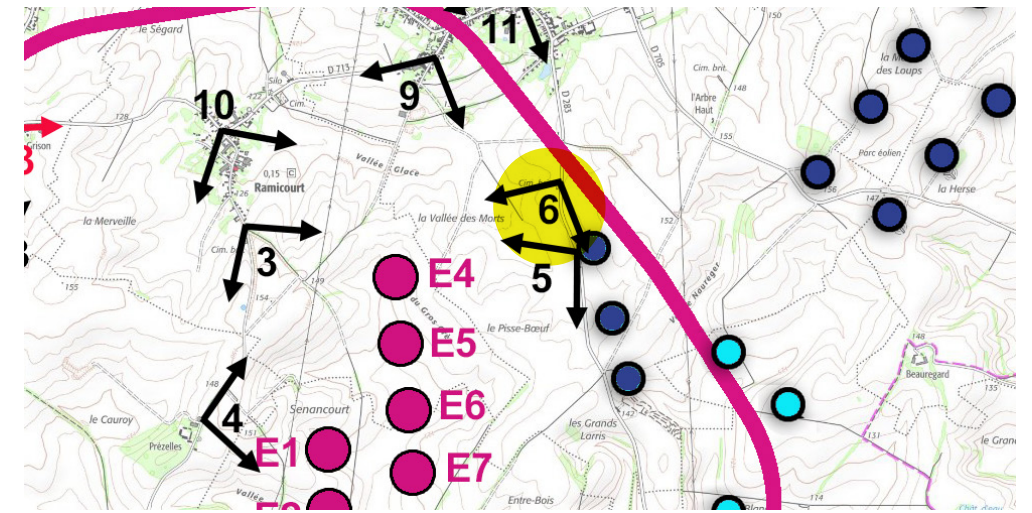
PM 6 - Cimetière britannique sud de Montbrehain

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le territoire se trouvant dans un secteur de lignes de front de la première guerre, il compte des cimetières militaires. Plusieurs d'entre-eux se trouvent dans le périmètre rapproché du projet des Colzas et pour certains ils se situent dans son périmètre immédiat. C'est le cas de celui de Montbrehain qui est à l'écart du bourg au sud le long de la D283. Ce site de mémoire est aujourd'hui déjà marqué par une présence éolienne.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est clairement visible et se positionne en avant-plan des parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt (repowering) en opérant une prégnance notable dans le panorama du site. Des covisibilités s'opèrent avec les parcs précités ainsi qu'avec ceux du Chemin du Roy (qui génère une prégnance plus importante en étant situé à moins de 400m) et des Saules. On peut aussi noter des covisibilités directes potentielles avec le projet des Champs Dolents.

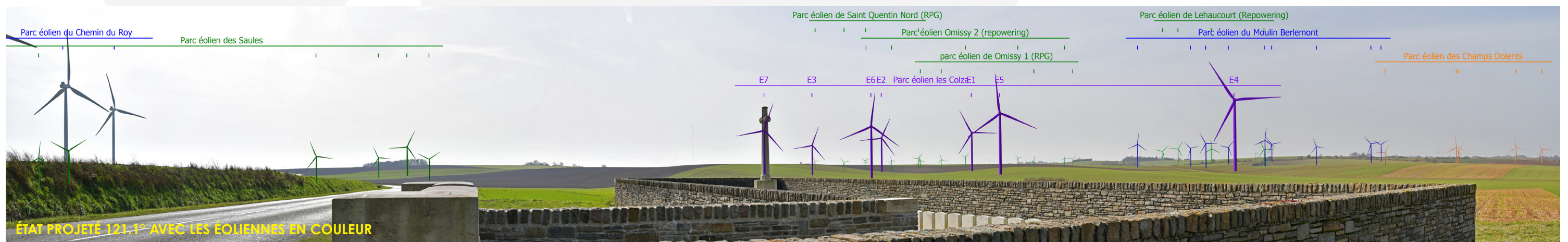
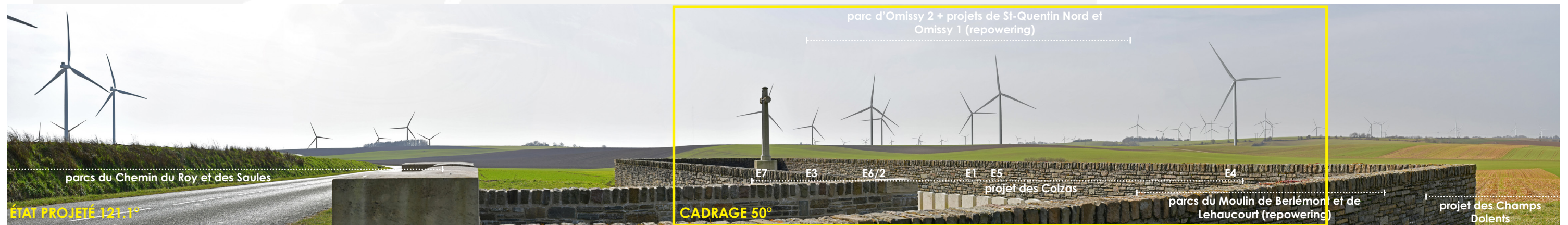
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Modéré si on tient compte du parc du Chemin du Roy qui montre une plus forte prégnance que le projet des Colzas et du fait que le projet ne s'inscrive pas l'axe de commémoration du site, à fort au regard de la densification éolienne que le projet génère autour du site. Des phénomènes de saturation commencent à se faire sentir auxquels le projet participe.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 121.1°

DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.03 KM (E4)



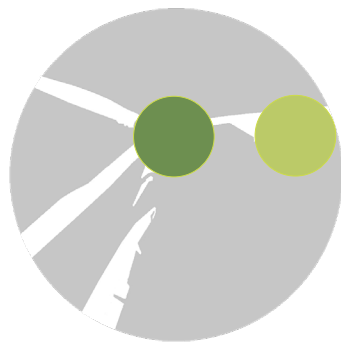


PM 6 - Cimetière britannique sud de Montbrehain



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



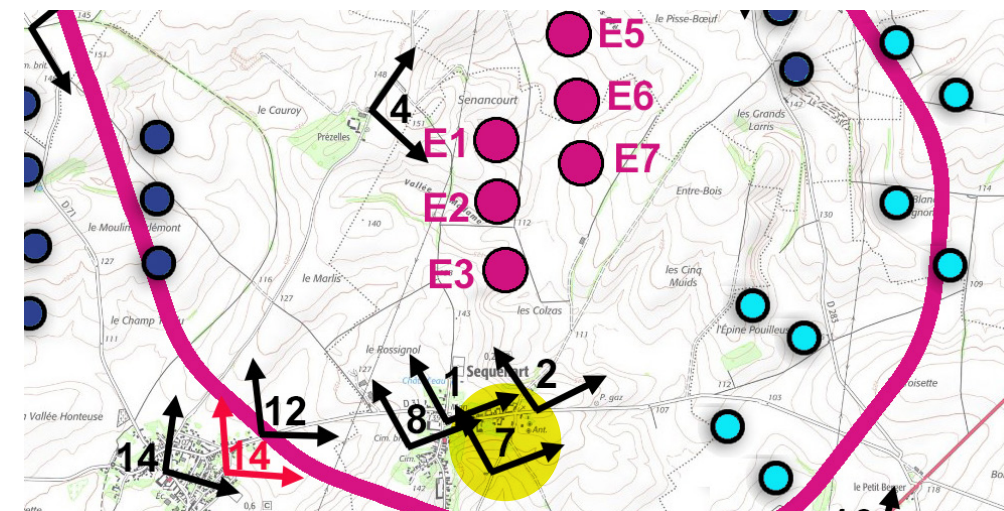


PM 7 - Rue de St-Quentin en frange est de Sequehart

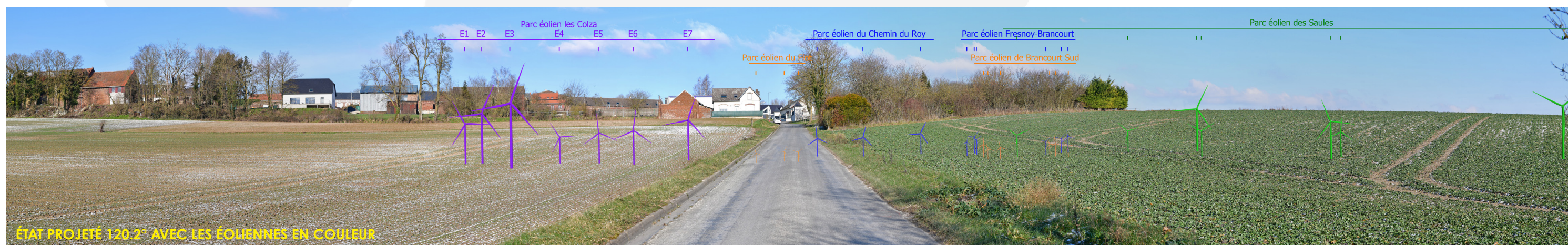
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Sequehart fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg s'organise sur deux axes et montre une organisation du bâti de type village-rue avec peu de dents creuses. Le bourg est en grande partie protégé par une ceinture arborée et bocagère. Sequehart est implanté sur un bombement du plateau tout comme le projet. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce troisième point de vue est pris depuis la rue de St-Quentin en frange est du bourg.

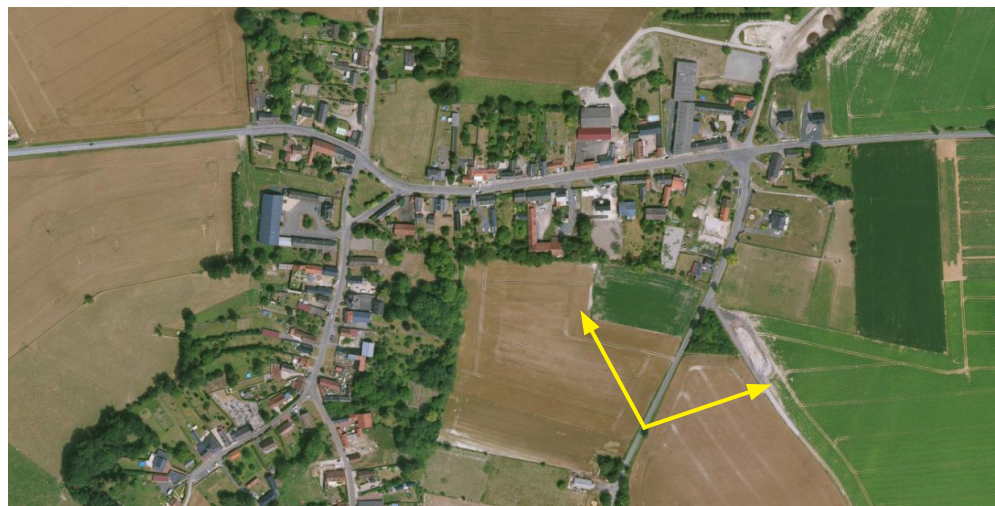
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est très partiellement visible (une pale visible). On peut noter une légère covisibilité avec le parc des Saules.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Négligeable car la perception est intermittente à faible du fait d'une seule pale visible. Pas de phénomène de saturation constaté (une pale visible).

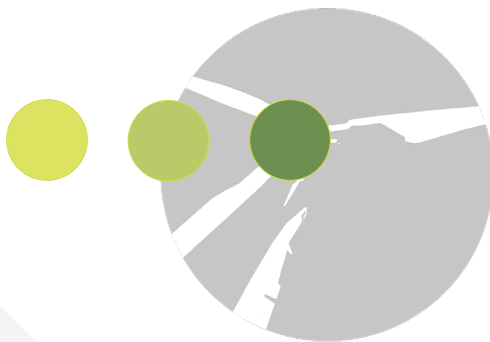


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.2°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.15 KM (E3)





PM 7 - Rue de St-Quentin en frange est de Sequehart



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



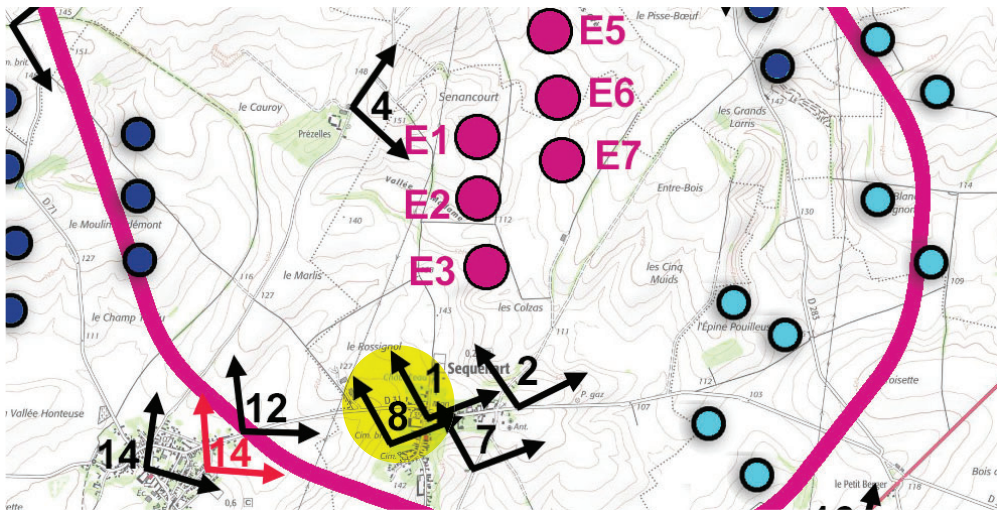


PM 8 - Depuis le cimetière militaire en frange ouest de Sequehart

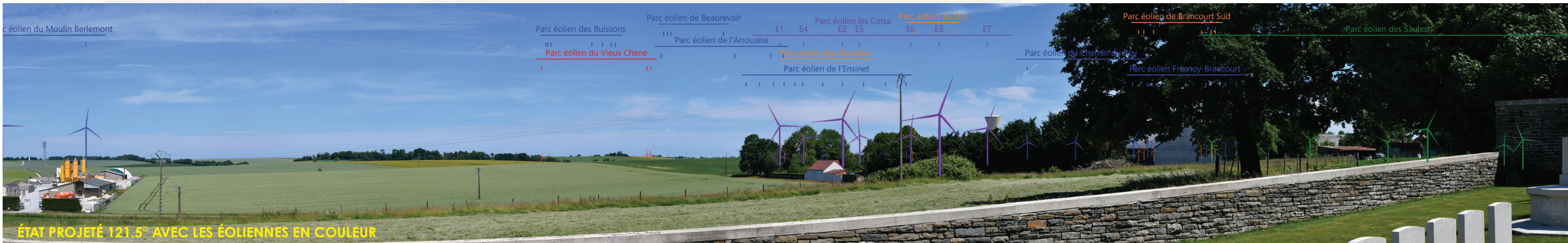
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Sequehart fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg s'organise sur deux axes et montre une organisation du bâti de type village-rue avec peu de dents creuses. Le bourg est en grande partie protégé par une ceinture arborée et bocagère. Sequehart est implanté sur un bombement du plateau tout comme le projet. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce quatrième et dernier point de vue est pris depuis le cimetière britannique en frange ouest du bourg.

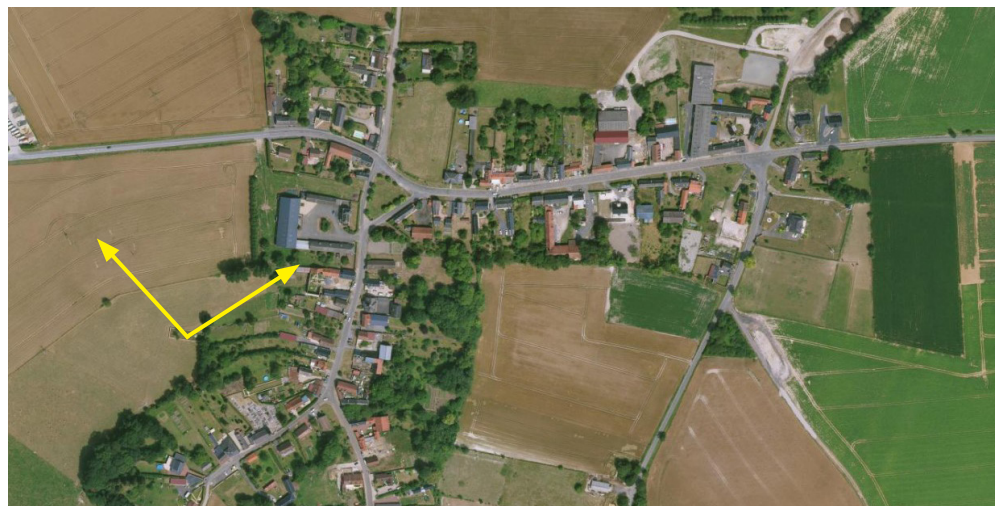
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas émerge en partie au-dessus des frondes boisées marquant les franges du bourg. Des covisibilités s'opèrent avec d'autres parcs comme ceux du Moulin de Berlémont, Beaufeuve, Ensinet, Arrouaise et Buissons.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION : Modéré au regard des impacts pré-existants générés par le parc autorisé proche du Moulin de Berlémont et du fait que le projet des Colzas n'est pas dans l'axe de commémoration du cimetière militaire. Pas de phénomène de saturation notable (plusieurs parcs).

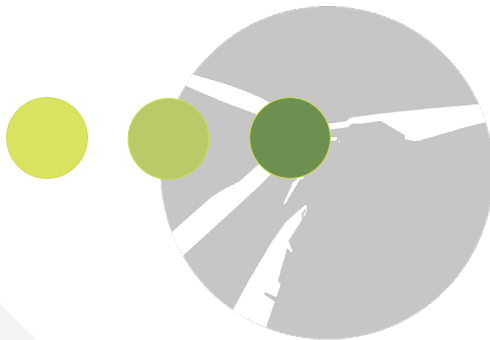


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 121.5°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.19 KM (E3)





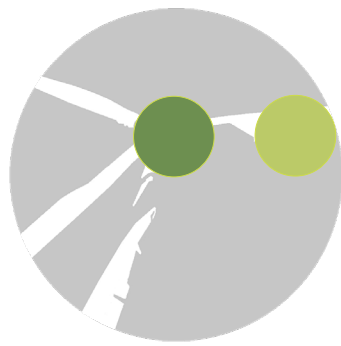
PM 8 - Depuis le cimetière militaire en frange ouest de Sequehart



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E1 E4 E2 E5 E6 E3 E7
projet des Colzas

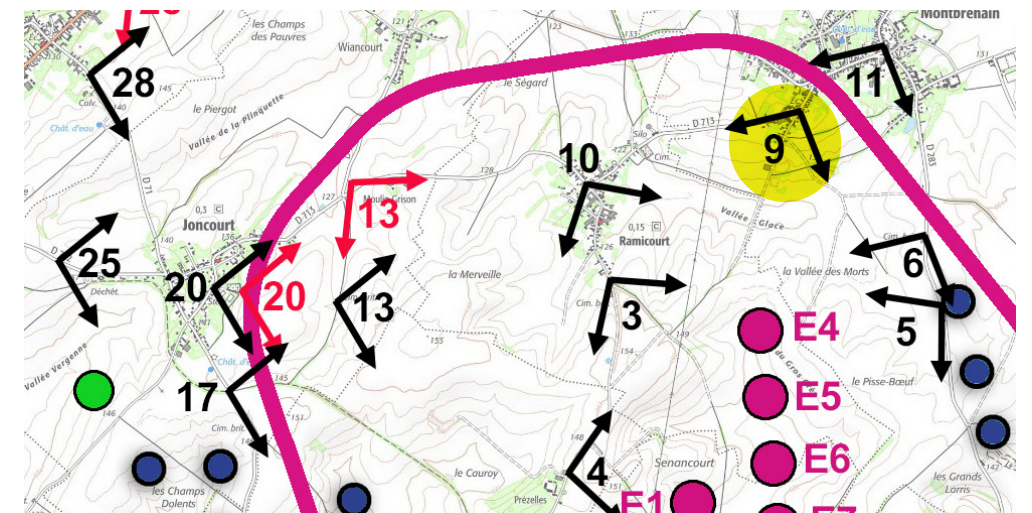


PM 9 - D713 en sortie sud de Montbrehain

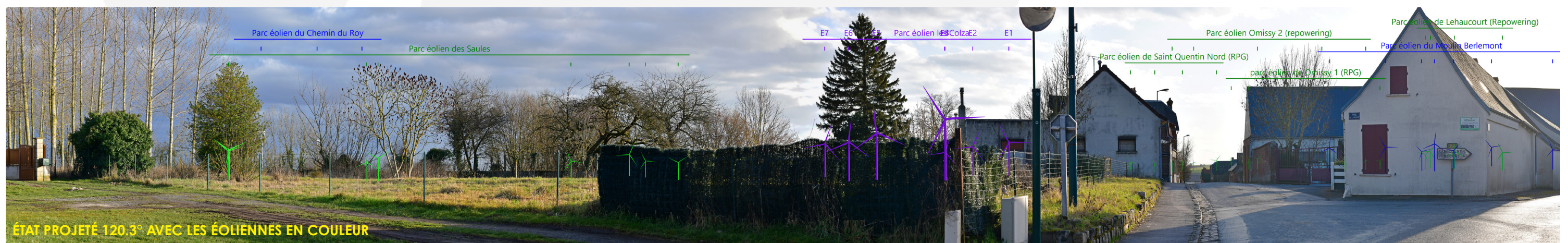
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Montbrehain fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg s'organise autour d'un axe principale (la D28) sur lequel se branchent plusieurs axes perpendiculaires. Une ceinture arborée et bocagère accompagnent tous ces axes. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce premier point de vue est pris depuis la D713 au sud du bourg.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est très partiellement visible (une éolienne visible à feuilles tombées). Il n'est pas constaté de covisibilité avec d'autres parcs.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION : Négligeable car la perception est saisonnière à faible car une seule éolienne est visible. Pas de phénomène de saturation constaté (une éolienne visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.3°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.21 KM (E4)





PM 9 - D713 en sortie sud de Montbrehain

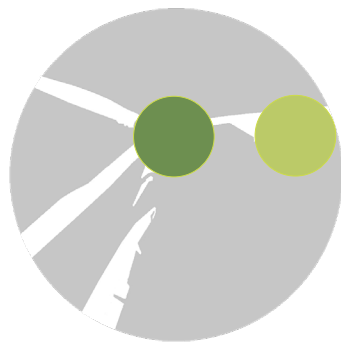


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E7 E3
 projet des Colzas

.....
 parc d'Omissy 2 (repowering) + projet de St-Quentin Nord



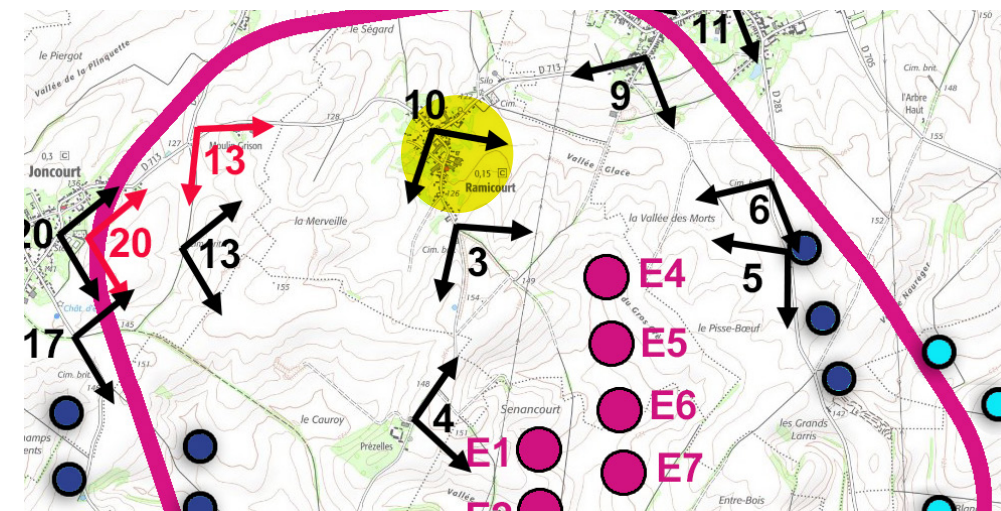
PM 10 - Rue Berna - Ramicourt nord

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Ramicourt fait partie des zones d'habitat en prise directe avec le projet. Le bourg est légèrement enclavé dans une dépression topographique qui le protège. De plus, on peut noter qu'il est en grande partie cerné par une ceinture arborée et bocagère. Plusieurs points de vue ont été réalisés sur cette commune. Ce deuxième et dernier point de vue est pris depuis la rue Berna qui se trouve dans l'axe du projet au nord du bourg.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet des Colzas est partiellement visible (une éolienne dans l'axe de la rue) en avant-plan du parc des Saules. L'éolienne E6 vient génère une prégnance visuelle mais pas de surplomb.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Modéré du fait de la présence éolienne générée dans l'axe de la rue mais sans surplomb constaté sur l'habitat. Pas de phénomène de saturation constaté (une éolienne visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.5°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 1.24 KM (E4)



ÉTAT INITIAL 120.5°



ÉTAT PROJETÉ 120.5°

CADRAGE 50°

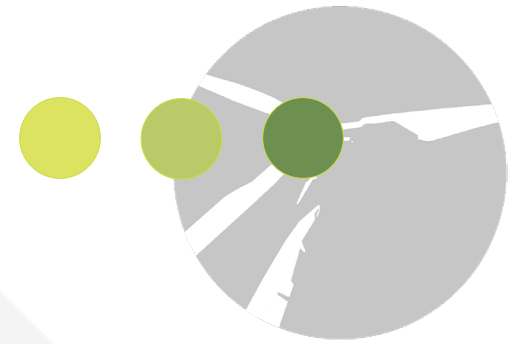
E5
E6
projet des Colzas
parc des Saules



ÉTAT PROJETÉ 120.5° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR



PM 10 - Rue Berna - Ramicourt nord



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E5 E6
projet des Colzas
parc des Saules